



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

15 septembre 2021



### Les enfants de 2010 sont devenus une cible : la FCPE demande au gouvernement d'agir en urgence !

Parce qu'ils sont nés en 2010, de nombreux enfants de 11 ans sont aujourd'hui la cible de campagnes d'insultes, de harcèlement et de cyber harcèlement. Si les faits étaient marginaux depuis novembre 2020, le phénomène a pris une toute autre ampleur depuis la rentrée. Il a largement dépassé les cours de récréation ou les altercations à la sortie des établissements, là où des personnels éducatifs peuvent encore repérer et agir.

La FCPE demande au gouvernement d'agir de toute urgence ! Le harcèlement ne doit en aucune manière être banalisé ou pris à la légère. Et dans le monde numérique non régulé des réseaux sociaux, il prend bonne place aux côtés du complotisme, des manipulations et des fake news.

Il est inacceptable que des enfants soient victimes d'appel à la haine, d'appel à la mort sur les réseaux sociaux associés à des images ultraviolentes. Si un grand nombre d'enfants ne fréquentent pas les plateformes, pour celles et ceux qui y passent du temps, il est évident que leur santé mentale et psychologique est en réel danger. La peur envahit leur quotidien pour aller à l'école ou rentrer chez eux. Il est aussi ahurissant de constater que malgré les alertes qui peuvent être remontées, rien ne bouge.

Il n'est pas admissible que les États, qui plus est signataires de la Convention internationale des droits de l'enfant, ne se saisissent pas de cette question, c'est-à-dire protéger les enfants sur les réseaux sociaux et dans leurs usages du numérique. Le contrôle parental ne suffit pas, ni quelques heures d'éducation aux médias.

Nous demandons la mise en place immédiate d'une vigie de grande ampleur, ainsi que le développement d'une véritable politique de protection de l'enfance sur les réseaux sociaux.

### À propos de la FCPE

La FCPE est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique, présente sur l'ensemble du territoire, y compris dans les établissements français à l'étranger. Première fédération de parents d'élèves, la FCPE participe à la vie scolaire pour défendre l'intérêt

des enfants et représenter les parents auprès des institutions et des pouvoirs publics. Quelque 1 300 000 parents ont voté pour elle aux dernières élections scolaires.

[fcpe.asso.fr](http://fcpe.asso.fr)

**Contact presse FCPE :**

Laurence Guillerrou :  
06 82 81 40 82 /  
[fcpecom@fcpe.asso.fr](mailto:fcpecom@fcpe.asso.fr)



Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur l'espace presse de la FCPE nationale.

[Se désinscrire](#)

© 2020 FCPE

[Voir la version en ligne](#)